

Département de la Nièvre

Ville d'IMPHY

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 février 2009

L'an deux mille neuf, le dix neuf du mois de FEVRIER à dix-neuf heures trente, les Membres du CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'IMPHY (Nièvre) se sont réunis en l'Hôtel de Ville de cette dernière, lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Madame JULIEN Joëlle, Maire en exercice, en suite de la convocation qui leur fut adressée le douze février deux mille neuf, en vertu des prescriptions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

._*._*._*._*._

ETAIENT PRESENTS : (20 Conseillers)

Mesdames et Messieurs JULIEN Joëlle, Maire, ROY Régine, CREPIN Jean-Daniel, LONGO Orféo, DAGUIN Bernard, GATEAU Mireille, AMIOT Guy, THOMAS Gérard, JACQUES Alain, AMIOT Maria, BOURGEOIS Liliane, MOREAU Michel, SAURAT Jean-François, JOURNET Véronique, ROLLET Didier, NADEAU Myriam, HEBRAS Estelle, FERREIRA Valdemar, HERMANS Denis, ROTY Joëlle.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : (7 conseillers)

Mesdames et Messieurs DEPESEVILLE Christian, SALLE Isabelle, FRAJER Céline, AUCLAIR Nadège, ayant donné pouvoir respectivement à Mesdames et Messieurs ROLLET Didier, AMIOT Maria, NADEAU Myriam et AMIOT Guy.

Monsieur GAILLARD Christophe, Madame ROZIER Catherine, Madame CELLE Véronique.

._*._*._*._*._

Monsieur Jean-François SAURAT est nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

._*._*._*._*._

Le Procès-Verbal des travaux de la dernière séance (29 janvier 2009) est lu et adopté à l'unanimité, sans observation ni modification.

._*._*._*._*._

OBJET : ESPACE DE LOISIRS DES BORDS DE LOIRE – FINANCEMENT DES TRAVAUX – REALISATION D’UN EMPRUNT –

Sur la proposition du Maire lui ayant

Rappelé qu’un emprunt de 240.000 € avait été prévu au Budget primitif 2008 pour une partie du financement des travaux de l’espace de loisirs des Bords de Loire,

Puis proposé et commenté le projet de contrat N° 32 77555 établi par la Caisse d’Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche Comté et les conditions générales des prêts,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Par 23 voix pour et 1 abstention

- 1- DECIDE, pour financer la création de l’Espace de loisirs des Bords de Loire, de contracter auprès de la Caisse d’Epargne et de Prévoyance un emprunt aux caractéristiques suivantes :**
 - **Montant : 240.000 Euros (deux cent quarante mille euros)**
 - **Taux d’intérêt fixe : 4,45 %**
 - **Type d’amortissement : progressif**
 - **Echéance choisie, la date de la première échéance étant fixée au 25 mai 2009,**
 - **Montant de chaque échéance : 25.384,32 euros**
 - **Périodicité de remboursement : annuelle**
 - **Nombre d’échéances : 12**
 - **Commission d’intervention : 0,10 %, soit 240 Euros**

- 2- Et AUTORISE Madame le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune le contrat dont le texte demeurera ci-annexé.**

OBJET : EXPLOITATION ET INSTALLATION DE TRAITEMENT ET D’ELIMINATION DE LAITIERS D’ACIERIE SITUEE A SAUVIGNY-LES-BOIS – DEMANDE D’AUTORISATION PRESENTEE PAR LA SAS EXCELL MINERALS France – ENQUETE PUBLIQUE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL –

Sur la proposition du Maire lui ayant

Présenté et commenté le dossier d’enquête publique relatif à la demande d’autorisation présentée par la Société EXCELL MINERALS France pour l’exploitation et l’installation de traitement et d’élimination de laitiers d’aciérie, à SAUVIGNY-LES-BOIS,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

EMET un avis favorable sous réserve du respect des règles du Code de l'Environnement afin d'éviter toute nuisance, notamment en ce qui concerne les risques de pollution liés aux poussières,

Et DEMANDE aux services de l'Etat concernés une grande vigilance quant au respect du projet immédiat tel que présenté : création d'une voie d'accès interne, arrosage régulier de cet accès, bassin de lavage des pneus des camions à la sortie du chantier, et futur : création d'un embranchement ferroviaire, transport par voie fluviale.